



## Relance minière dans l'Ouest :le juge est saisi

le jeudi 04 juin 2026

**21 organisations forment ce jour des recours contentieux contre les arrêtés ministériels du 3 décembre dernier autorisant la prospection minière dans le Grand Ouest.**

### L'État autorise la prospection minière dans l'Ouest

Le Ministre délégué à l'Industrie a autorisé, le 3 décembre 2025, trois permis exclusifs de recherches minières (PERM) dans le Grand Ouest :

- [Le permis EPONA](#) concerne 4 communes sur le territoire du Pays de Lorient (51,05 km<sup>2</sup>)
- [Le permis TARANIS](#) concerne 20 communes sur l'est du Morbihan, le sud Ille-et-Vilaine et le nord-ouest de la Loire-Atlantique (359,5 km<sup>2</sup>)
- [Le permis BELENOS](#) concerne 18 communes des départements de la Loire-Atlantique et du Maine-et-Loire (440,88 km<sup>2</sup>)

### En quoi consistent ces permis ?

Ces **permis exclusifs de recherche de mines ou PERM** permettent dès à présent, en exclusivité, à l'entreprise Breizh Ressources, filiale d'une entreprise canadienne basée aux Bermudes, de **procéder à des travaux d'exploration en vue de découvrir des gisements de substances minières**. Ici, cela concerne une quarantaine de substances parmi lesquelles l'**or** mais aussi l'**antimoine** ou le **plomb** dont les toxicités sont bien connues.

Ces **permis ouvrent une voie royale vers une concession d'exploitation**, comme l'indiquait d'ailleurs l'autorité environnementale dans son avis « *le code minier garantissant au titulaire d'un PERM le droit exclusif de présenter, après enquête publique mais sans mise en concurrence, une demande de concession pour les substances autorisées* »<sup>1</sup>.

<sup>1</sup>[https://www.igedd.developpement-durable.gouv.fr/IMG/pdf/2\\_-\\_permis\\_miniers\\_delibere\\_vf\\_cle732147.pdf?v=1755505482](https://www.igedd.developpement-durable.gouv.fr/IMG/pdf/2_-_permis_miniers_delibere_vf_cle732147.pdf?v=1755505482)

## Tous et toutes mobilisé.es contre ces projets

Alors que les résultats de la consultation de 2025 étaient sans appel avec, sur près de 1700 contributions, plus de 97 % d'avis défavorables et qu'en outre de nombreuses collectivités et élu.es du territoire (maires, parlementaires...) se sont exprimés contre ces projets, l'État a décidé seul de les autoriser.

Nous avons tenté une nouvelle fois le 3 février dernier de faire entendre raison à l'État en demandant, au Ministre délégué chargé de l'Industrie, de retirer ces trois arrêtés.

**L'État persistant dans sa position** nous avons décidé d'activer la voie légale du recours contentieux devant le Tribunal administratif de Rennes.

Nous, société civile, associations (**Eau et Rivières de Bretagne, Tous Unix/Stop Taranis, FNE Pays de la Loire, FNE Anjou, Bretagne Vivante, Collectif Carrière Tahun, Fédération du Morbihan pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique**), communes (**Cournon, la Chapelle de Brain, Langon, Renac, Saint-Nicolas-du-Tertre, Saint-Congard, Saint-Just, Saint-Ganton, Sainte-Anne sur Vilaine**) et syndicats (**syndicat forestier de Bretagne, confédération paysanne d'Ille-et-Vilaine, de Loire-Atlantique, du Maine-et-Loire et du Morbihan**) avons donc décidé de **saisir la justice** pour demander l'annulation des trois permis de recherche de mines. Non par principe, mais parce que **ces projets menacent durablement les territoires, l'eau, la santé et les activités locales.**

Car **il n'y a pas de mine propre**, c'est une des activités humaines les plus polluantes. L'activité minière entraîne des conséquences que l'humain ne sait pas maîtriser et qui impactent définitivement l'environnement, ici comme ailleurs.

## Un appel à don pour soutenir le recours

Cette action en justice est exigeante, longue et coûteuse. Mais elle est aujourd'hui indispensable. Plusieurs de nos organisations ont donc lancé [un appel à dons](#) afin de financer les coûts qu'entraînent ces trois contentieux.

Chaque don permettra de financer les frais juridiques et la coordination de cette action, pour que cette mobilisation puisse réellement peser face aux décisions de l'État et protéger durablement les territoires impactés par ces projets.

### Lien vers l'appel à dons

- <https://www.helloasso.com/associations/eau-rivieres-de-bretagne/collectes/non-aux-permis-miniers-epona-taranis-belenos-mobilisons-nous>